



Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le
ID : 077-217704949-20230406-DELIB2023_016-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 23/03/2023	Le six avril deux mille vingt trois à 20 h 30,
Date d'affichage 23/03/2023	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....14 Votants.....20	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Éric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Pascale PALARD, Nicolas POUZET, Sébastien DERREUMAUX, Geneviève DARGNAT. formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN, Hermann TYNDAL pouvoir à Éric SAINT SEBASTIEN, Valérie BOCQUEL pouvoir à Brigitte GOUYON, Elisabeth FRONTIN pouvoir à Sébastien DERREUMAUX, Nassima VIGUIER pouvoir à Clément ROCU, Gerty EMBOULÉ pouvoir à Daniel DESSOGNE</p> <p>Absent(s) : Alain GUYONNET, Sébastien PELLERIN, Maud THOURY</p> <p>Secrétaire de séance : Michel DOYEN</p>
Réf : 2023-016 Objet : Subventions aux associations Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été rendue exécutoire le Le Maire, A. MOMON	

Entendu Olivier BEUDAERT, Conseiller délégué à la vie associative,

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
 Reçu en préfecture le 14/04/2023
 Publié le
 ID : 077-217704949-20230406-DELIB2023_016-DE

- Présenter les différentes demandes de subvention de chaque association pour l'année 2023, il est demandé au Conseil municipal de délibérer sur le montant alloué aux différentes associations.

Associations	Demande 2023	Proposition du Conseil BP 2023	Elu se retirant du vote (membre bureau ou adhérent association)	Vote
Anciens combattants	500 €	500 €		Pour à l'unanimité
Chasse	500 €	500 €		Pour à l'unanimité
Club du Temps Libre	3 000 €	2 000 €		Pour à l'unanimité
ASEGALE	2 000 €	1 000 €		Pour à l'unanimité
Club d'Anglais pour Tous	1 200 €	1 000 €	G. DARGNAT	Pour à l'unanimité
APE	1 000 €	500 €		Pour à l'unanimité
FCPE	400 €	500 €		Pour à l'unanimité
ESVC	11 500 €	11 500 €		Contre 2 : P. PALARD, S. DERREUMAUX Abstentions 7 : G. DARGNAT, D. DESSOGNE, M. DOYEN, G. EMBOULÉ, E. SAINT SEBASTIEN, R. BRAUN, N. POUZET Pour 11
Le Panorama	2 000 €	2 000 €		Pour à l'unanimité
Le Panorama pour le CCA	3 500 €	3 500 €		Pour à l'unanimité
Le Panier Chantant	800 €	800 €	R. BRAUN	Pour à l'unanimité
Les Archers des 7 Moulins	600 €	600 €	C. ROCU	Pour à l'unanimité
Vernou la Scène	9 000 €	5 500 €		Pour à l'unanimité
Les Majorettes	1 000 €	1 000 €		Pour à l'unanimité
Scrapbooking	1 400 €	1 000 €		Pour à l'unanimité
Vivons en fêtes	22 000 €	17 000 €	B. GOUYON	Pour à l'unanimité
Jeunes Sapeurs-Pompiers	400 €	400 €		Pour à l'unanimité
La Plume Vernoucelloise	5 000 €	3 000 €		Pour 19 Abstention 1 : M. DOYEN
Volley Plus Haut	1 500 €	1 200 €		Pour 17 Contre 3 : D. DESSOGNE, M. DOYEN, G. EMBOULÉ
Les Petits Félics de Vernou	800 €	600 €		Pour à l'unanimité
AQUATEM	950 €	950 €		Pour à l'unanimité
AMRCHM	400 €	200 €		Pour à l'unanimité
Festival en Scène	400 €	200 €		Pour 14 Contre 1 : S. DERREUMAUX Abstentions 5 : C. ROCU, J. PACHOLSKI, P. PALARD, E. SAINT SEBASTIEN, R. BRAUN

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 19

ID : 077-217704949-20230406-DELIB2023_016-DE

Vigilance Environnement	200 €	150 €	
Enveloppe diverse		9 400 €	
TOTAL	70 050 €	65 000 €	

Il est demandé au Conseil municipal de délibérer sur le montant alloué aux différentes associations soit au compte 6574 pour une enveloppe totale de 65 000 €.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 07/04/2023



Le Maire,

A. MOMON

Secrétaire de séance : Michel DOYEN